

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUFFIGNECOURT

Numéro SIRET : **21700106400013**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE PORT SUR SAONE**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL BC403**

ANNEE 2014

Code INSEE 70106	BUFFIGNECOURT BUDGET COMMUNAL BC403	CA 2014
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

BUFFIGNECOURT - 70 - BUDGET COMMUNAL BC403	CA	2014
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 69 613,14	G 84 725.86
	Section d'investissement	B 22 354.13	H 54 267.57
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 45 311.78	I (si excédent) 71 267.05
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		137 279.05 = A+B+C+D	210 260.48 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 8 000.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	8 000.00 = E+F	0.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	69 613.14 = A+C+E	155 992.91 = G+I+K
	Section d'investissement	75 665.91 = B+D+F	54 267.57 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	145 279.05 = A+B+C+D+E+F	210 260.48 = G+H+I+J+K+L

BUFFIGNECOURT - 70 - BUDGET COMMUNAL BC403	CA 2014
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 8 000,00	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	41 480,00	21 618,09	0,00	0,00	19 861,91
012	Charges de personnel	15 400,00	6 441,01	0,00	0,00	8 958,99
014	Atténuations de produits	14 330,00	14 296,00	0,00	0,00	34,00
65	Autres charges gestion courante	31 273,00	18 961,51	0,00	0,00	12 311,49
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		102 483,00	61 316,61	0,00	0,00	41 166,39
66	Charges financières	6 874,00	6 873,55	0,00	0,00	0,45
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	700,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	1 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		111 357,00	68 890,16	0,00	0,00	42 466,84
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	45 198,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	723,00	722,98			0,02
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00				0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		45 921,00	722,98			45 198,02
TOTAL		157 278,00	69 613,14	0,00	0,00	87 664,86
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	24 521,00	13 857,11	0,00	0,00	10 663,89
73	Impôts et taxes	22 680,00	22 923,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	31 600,00	38 914,26	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	7 000,00	8 809,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		85 801,00	84 503,37	0,00	0,00	1 297,63
76	Produits financiers	10,00	0,48	0,00	0,00	9,52
77	Produits exceptionnels	200,00	222,01	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		86 011,00	84 725,86	0,00	0,00	1 285,14
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		86 011,00	84 725,86	0,00	0,00	1 285,14
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		(3) 71 267,05				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 371,00	5 574,22	8 000,00	22 796,78
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		37 371,00	5 574,22	8 000,00	23 796,78
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 654,00	13 851,10	0,00	802,90
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
Total des dépenses financières		14 654,00	13 851,10	0,00	802,90
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		52 025,00	19 425,32	8 000,00	24 599,68
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	2 929,00	2 928,81		0,19
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 929,00	2 928,81		0,19
TOTAL		54 954,00	22 354,13	8 000,00	24 599,87
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		45 311,78			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	5 304,00	5 304,00	0,00	0,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	45 312,00	45 311,78	0,00	0,22
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	0,00	0,00	800,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		51 416,00	50 615,78	0,00	800,22
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		51 416,00	50 615,78	0,00	800,22
021	Virement de la section de fonct. (1)	45 198,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	723,00	722,98		0,02
041	Opérations patrimoniales (1)	2 929,00	2 928,81		0,19
Total des recettes d'ordre d'investissement		48 850,00	3 651,79		45 198,21
TOTAL		100 266,00	54 267,57	0,00	45 998,43
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		0,00			

BUFFIGNECOURT - 70 - BUDGET COMMUNAL BC403	CA	2014
---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 618,09		21 618,09
012	Charges de personnel	6 441,01		6 441,01
014	Atténuations de produits	14 296,00		14 296,00
65	Autres charges gestion courante	18 961,51		18 961,51
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 873,55	0,00	6 873,55
67	Charges exceptionnelles	700,00	0,00	700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	722,98	722,98
Dépenses de fonctionnement - Total		68 890,16	722,98	69 613,14
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	13 851,10	0,00	13 851,10
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 574,22	2 928,81	8 503,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		19 425,32	2 928,81	22 354,13
Pour information				45 311,78
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013				45 311,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	13 857,11		13 857,11
73	Impôts et taxes	22 923,00		22 923,00
74	Dotations et participations	38 914,26		38 914,26
75	Autres produits gestion courante	8 809,00		8 809,00
76	Produits financiers	0,48	0,00	0,48
77	Produits Exceptionnels	222,01	0,00	222,01
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		84 725,86	0,00	84 725,86
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013				71 267,05

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 304,00	0,00	5 304,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	45 311,78		45 311,78
13	Subventions d'investissement	0,00	2 928,81	2 928,81
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		722,98	722,98
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		50 615,78	3 651,79	54 267,57
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	41 480,00	21 618,09	0,00	0,00	19 861,91
60611	Eau & assainissement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
60612	Energie-électricité	2 000,00	1 317,47	0,00	0,00	682,53
60621	Combustibles	1 000,00	725,40	0,00	0,00	274,60
60622	Carburants	700,00	574,52	0,00	0,00	125,48
60631	Fournitures d'entretien	300,00	30,73	0,00	0,00	269,27
60632	F. de petit équipement	500,00	179,25	0,00	0,00	320,75
60633	F. de voirie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	600,00	240,46	0,00	0,00	359,54
61522	Entretien de bâtiments	3 000,00	488,00	0,00	0,00	2 512,00
61523	Entretien de voies et reseaux	5 000,00	1 627,63	0,00	0,00	3 372,37
61524	Entretien de bois et forêts	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6155	Entretiens biens mobiliers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
61551	Entretien matériel roulant	300,00	402,20	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	1 500,00	1 367,88	0,00	0,00	132,12
616	Primes d'assurances	2 000,00	1 843,40	0,00	0,00	156,60
6182	Doc. générale et Technique	400,00	130,90	0,00	0,00	269,10
6184	Versements à des organ.form.	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	220,00	217,24	0,00	0,00	2,76
6227	Frais d'actes,de contentieux	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 075,30	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	400,00	343,18	0,00	0,00	56,82
6262	Frais de télécommunication	1 500,00	1 287,35	0,00	0,00	212,65
627	Services bancaires et assimil	200,00	0,06	0,00	0,00	199,94
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	448,40	0,00	0,00	251,60
6282	Frais de gardiennage	8 000,00	6 944,77	0,00	0,00	1 055,23
63512	Taxes foncières	1 400,00	1 333,00	0,00	0,00	67,00
637	Autres impôts & taxes	60,00	40,95	0,00	0,00	19,05
012	Charges de personnel	15 400,00	6 441,01	0,00	0,00	8 958,99
6332	Cotisations au FNAL	10,00	4,29	0,00	0,00	5,71
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	70,00	55,62	0,00	0,00	14,38
6338	Autres impôts & taxes	20,00	12,85	0,00	0,00	7,15
6411	Personnel titulaire	12 000,00	4 275,77	0,00	0,00	7 724,23
6413	Personnel non titulaire	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 400,00	716,82	0,00	0,00	683,18
6453	Cotisations caisses retraite	1 400,00	1 282,66	0,00	0,00	117,34
6454	Cotisations ASSEDIC	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	100,00	77,00	0,00	0,00	23,00
6458	Cotisations autres organismes	30,00	16,00	0,00	0,00	14,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	14 330,00	14 296,00	0,00	0,00	34,00
73921	Attributions de compensation	14 300,00	14 296,00	0,00	0,00	4,00
73925	Fonds péréq. interco et commun.	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
65	Autres charges gestion courante	31 273,00	18 961,51	0,00	0,00	12 311,49
6531	Indemnités élus	9 000,00	9 419,17	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	1 500,00	357,96	0,00	0,00	1 142,04
6535	Formation élus	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	400,00	5,00	0,00	0,00	395,00
6552	Aide sociale du département	0,00	1 572,14	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	1 573,00	0,00	0,00	0,00	1 573,00
6554	Contribution organ.regroup.	12 000,00	6 966,98	0,00	0,00	5 033,02
6558	Autres dépenses obligatoires	1 500,00	640,26	0,00	0,00	859,74
657364	A caractère industriel et commer	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		102 483,00	61 316,61	0,00	0,00	41 166,39
66	Charges financières (b)	6 874,00	6 873,55	0,00	0,00	0,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 874,00	6 873,55	0,00	0,00	0,45
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	700,00	0,00	0,00	300,00
6748	Autres subventions exceptionnel	1 000,00	700,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	1 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		111 357,00	68 890,16	0,00	0,00	42 466,84
023	Virement à la sect° d'investis.	45 198,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	723,00	722,98			0,02
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	723,00	722,98			0,02
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		45 921,00	722,98			45 198,02
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		45 921,00	722,98			45 198,02
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		157 278,00	69 613,14	0,00	0,00	87 664,86
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	24 521,00	13 857,11	0,00	0,00	10 663,89
7022	Coupes de bois	18 600,00	8 550,00	0,00	0,00	10 050,00
7023	Menus produits forestiers	1 300,00	1 992,00	0,00	0,00	0,00
7024	Remboursement forfait. TVA	478,00	478,92	0,00	0,00	0,00
7025	Taxe d'affouage	2 900,00	1 925,00	0,00	0,00	975,00
70311	Concessions dans les cimetières	46,00	0,00	0,00	0,00	46,00
70323	Redev occup domaine public	75,00	0,00	0,00	0,00	75,00
7035	Droits de chasse et pêche	122,00	61,00	0,00	0,00	61,00
70632	Redevance à caractère de loisirs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70878	Remb par autres redevables	0,00	850,19	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	22 680,00	22 923,00	0,00	0,00	0,00
7311	Contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	20 000,00	22 923,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds péréq. interco et comun.	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
7381	Taxe add. droits de mutation	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
74	Dotations et participations	31 600,00	38 914,26	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	17 000,00	19 356,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	3 000,00	3 451,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	2 300,00	2 114,00	0,00	0,00	186,00
742	Dotations aux élus locaux	2 500,00	2 799,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	0,00	112,46	0,00	0,00	0,00
7473	Subv.département	1 280,00	1 281,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	20,00	15,00	0,00	0,00	5,00
74832	Attributions du FDTP	4 500,00	8 701,80	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	650,00	697,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	350,00	387,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	7 000,00	8 809,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	7 000,00	8 809,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		85 801,00	84 503,37	0,00	0,00	1 297,63
76	Produits financiers (b)	10,00	0,48	0,00	0,00	9,52
761	Produits de participations	10,00	0,48	0,00	0,00	9,52
77	Produits exceptionnels (c)	200,00	222,01	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)	200,00	191,87	0,00	0,00	8,13
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	30,14	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		86 011,00	84 725,86	0,00	0,00	1 285,14
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		86 011,00	84 725,86	0,00	0,00	1 285,14
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		71 267,05				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

BUFFIGNECOURT - 70 - BUDGET COMMUNAL BC403	CA	2014
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 000.00	0,00	0,00	1 000.00
2051	Concessions, droits similaires	1 000.00	0,00	0,00	1 000.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	36 371.00	5 574,22	8 000,00	22 796.78
2116	Cimetières	4 000.00	0,00	0,00	4 000.00
2117	Bois,forêts	12 000.00	0,00	5 000,00	7 000.00
21318	Autres bâtiments publics	5 000.00	0,00	3 000,00	2 000.00
2132	Immeubles de rapport	2 000.00	0,00	0,00	2 000.00
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	2 000.00	0,00	0,00	2 000.00
21534	Réseaux d'électrification	2 000.00	0,00	0,00	2 000.00
21571	Matériel roulant	3 371.00	0,00	0,00	3 371.00
21578	Autre matériel et outillage	0.00	474,30	0,00	0.00
21757	Matériel et outillage de voirie	1 000.00	0,00	0,00	1 000.00
2183	Matériel de bureau et info.	4 000.00	3 125,28	0,00	874.72
2184	Mobilier	1 000.00	1 117,96	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	0.00	856,68	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		37 371.00	5 574,22	8 000,00	23 796.78
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	14 654.00	13 851,10	0,00	802.90
1641	Emprunts en euros	13 854.00	13 851,10	0,00	2.90
165	Dépôts et cautionnements reçus	800.00	0,00	0,00	800.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
Total des dépenses financières		14 654.00	13 851,10	0,00	802.90
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		52 025.00	19 425,32	8 000,00	24 599.68
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	2 929.00	2 928,81		0.19
21534	Réseaux d'électrification	2 929.00	2 928,81		0.19
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 929.00	2 928,81		0.19
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 954.00	22 354,13	8 000,00	24 599.87
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		45 311,78			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	50 616.00	50 615,78	0,00	0.22
10222	FCTVA	5 304.00	5 304,00	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	45 312.00	45 311,78	0,00	0.22
165	Dépôts et cautionnements reçus	800.00	0,00	0,00	800.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00		0,00	
Total des recettes financières		51 416.00	50 615,78	0,00	800.22
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		51 416.00	50 615,78	0,00	800.22
021	Virement de la section de fonct.	45 198.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	723.00	722,98		0.02
28051	Cessions et droits similaires	723.00	722,98		0.02
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		45 921.00	722,98		45 198.02
041	Opérations patrimoniales (5)	2 929.00	2 928,81		0.19
13258	Subv des autres groupements	2 929.00	2 928,81		0.19
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 850.00	3 651,79		45 198.21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		100 266.00	54 267,57	0,00	45 998.43
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(3) Indiquer le signe algébrique.

BUFFIGNECOURT - 70 - BUDGET COMMUNAL BC403	CA	2014
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	1	2	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1	1	2	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	1	2	1	0	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

BUFFIGNECOURT - 70 - BUDGET COMMUNAL BC403	CA	2014
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
 A BUFFIGNECOURT, le
 Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A BUFFIGNECOURT, le

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

BOULET Jean-Pierre	
DUCHET Christel	
GRANDGIRARD Emmanuel	
GUYOT Fabien	
HECHT Chantal	
KOOS Arnaud	
PERRIN Hubert	
PERRIN Louis	
POTHIER Monique	
SAUTER Chantal	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A BUFFIGNECOURT, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de credit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.18 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.20 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)